



Réunion du Comité Directeur du 20 octobre 2023.

Compte-rendu

Présents : Thibaud Garnier, Jean Claude Baviere, Claude Huard, Gérard Lhomme, Jean-Marc Perera, Michel Solignac, Dominique Monnier.

Excusés :

Absents : Etienne Le Bourg

La majorité des membres du comité directeur étant présente à 18h, la séance est ouverte par Thibaud Garnier.

Il est rappelé l'ordre du jour :

- présentation des membres
- élections à bulletin secret du trésorier et du secrétaire
- création des postes de responsable adjoint - président du club de tir, et trésorier adjoint
- élection à main levée : responsable adjoint, trésorier adjoint
- attribution des tâches selon la liste des tâches à accomplir
- participation à l'assemblée générale de l' ASCE du 4 novembre prochain
- validation du procès-verbal de la réunion annuelle du 6 octobre
- détermination des dates du challenge Jean Bourdon 2024
- questions diverses, concernant l'aspect pratique et technique du club.

L'objectif de ce premier comité directeur est de procéder à l'attribution des tâches et responsabilités du fonctionnement du club.

Après un tour de table il est procédé aux attributions.

RESPONSABLE DE SECTION et PRÉSIDENT DU CLUB

Le poste de Responsable de la Section en charge des relations avec la mairie, de la politique générale de la section ainsi que des critères d'acceptation des adhérents a été attribuée à Jean-Claude Baviere par les électeurs de la réunion annuelle du 06 octobre.

En Complément est créé un poste d'adjoint en charge des relations avec la fédération, les autorités de l'État ainsi que de tous les aspects techniques liés à la pratique du tir, d'assurer la politique de sécurité et de valider les critères d'entraînement et des contrôles de tir. Ce poste de Président du club FFTir est attribué à Thibaud Garnier.

SECRETAIRE

Le secrétariat est attribué à Dominique Monnier qui aura la charge d'en assurer les tâches.

TRESORIER

Le trésorier doit assurer les relations avec le trésorier de l'ASCE les relations avec la banque, la tenue des comptes en adéquation avec les impératifs de l'association, l'établissement, la présentation du bilan lors des réunions annuelles, ainsi que la tenue d'une comptabilité mensuelle des recettes et dépenses. Ce poste sera tenu par Jean-Marc Perera. Il sera accompagné jusqu'à la fin de la saison par l'ancien trésorier, Gerard Lhomme.

ACHATS

Les achats étant extrêmement variés, il a été décidé de diviser cette activité en deux parties . Une partie technique d'achats consacrés à la pratique du tir, sous la responsabilité du responsable adjoint en la personne de Thibaud Garnier, les autres achats de consommables divers et gestion courante étant attribués au trésorier.

INFORMATIQUE

La gestion du site Web, le planning, la maintenance des logiciel Cerbère, Wintir ainsi que la fabrication et gestion des badges sera gérée par le secrétariat.

GESTION SPORTIVE, ADULTE

Le listing des compétiteurs, les inscriptions aux diverses compétitions, la publication des résultats seront gérés par Jacques Bernard.

CIBLERIE SIUS

La ciblerie électronique, sa mise en œuvre, son entretien, ainsi que ses configurations seront gérés par Jacques Bernard.

ENTRETIEN DES PAS DE TIR 25–50 M

Entretien du 25 m
Entretien du 50 m
Entretien des rameneurs du 50 m
Ces tâches seront gérés par Claude HUARD.

VALORISATION DES DECHETS

La récupération du plomb et du laiton, le transport et la vente en déchetterie spécialisée seront gérés par Christian Praud et Nanou (Jean-yves Le Bihan Pennanroz), anciens membres du CD.

SÉCURITÉ ET CONTRÔLE DE TIR

Mise en pratique des critères de sécurité, mise à jour du mémento du contrôleur, planning des contrôles de tir, habilitation des contrôleurs, toutes ces tâches sont attribuées au

responsable adjoint qui, de par ses fonctions est en relation directe avec la fédération et les organes officiels du tir.

QUESTIONS DIVERSES ET DEBATS

ECOLE DE TIR

Il n'y a plus d'encadrant pour l'école de tir. Il est par conséquent nécessaire de trouver une solution ad hoc pour permettre la continuation de cette activité.
Un appel est lancé aux compétiteurs pour une participation active.

ENTRETIEN des armes du club et du 10m .

Afin d'assurer la pérennité du matériel en particulier des armes prêtées, il est envisagé d'ouvrir des ateliers « formation » au nettoyage et à l'entretien des armes.

A définir.

D'autre part l'entretien de la bouteille d'air comprimé du 10 M doit être clairement défini.

COMMUNICATION

L'absence de communication du club dans la vie sportive locale et régionale est notée par les membres du CD. Le secrétaire se propose de s'occuper de cette mission en reprenant contact avec la presse locale et les médias .

MEMBRES DU CD

Etienne Le Bourg sera sollicité pour prendre part aux tâches du club.

En désaccord avec les décisions du comité directeur Michel Solignac démissionne dès aujourd'hui.

AGENDA

- Challenge Jean Bourdon.
La date retenue est le WE du 20-21 avril 2024.
- Le 4 novembre assemblée générale de l'ASCE à 18H suivi du traditionnel buffet.
- Le 3 novembre confirmation de la réouverture ou non du club prévue le 13 novembre
- Le 10 novembre prochain CD.

L'ordre du jour étant apuré, la séance est levée à 20H.

Le Responsable
Jean Claude Baviere.

Le Secrétaire
Dominique Monnier